

Jean – Luc REITZER
Député du Haut-Rhin

Altkirch, le 02 juillet 2019

Monsieur Gilbert SPERY
Président du Cercles des Propriétaires
12, rue des Vignes
68730 RANSBACH-LE-BAS

Réf. à rappeler dans toute correspondance :
N/Réf : 07/19/MB/02

Monsieur le Président, *Jean Gilbert*

Je fais suite à notre entretien du vendredi 14 juin dernier à ma permanence parlementaire lors duquel vous avez attiré mon attention sur les difficultés rencontrées par les propriétaires bailleurs dans le cas où le locataire se retrouve en situation de surendettement.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de ce problème qui a malheureusement trop duré.

Sensible à cette situation, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai saisi, comme convenu, Monsieur Charles de COURSON, Président du Groupe d'études à l'Assemblée Nationale, sur le surendettement.

Aussi, je souhaite attirer votre attention sur le rapport de mon collègue Mickaël NOGAL, Député de Haute-Garonne visant à protéger davantage les propriétaires.

En effet, ce dernier a annoncé 37 mesures pour améliorer les relations entre les propriétaires et les locataires.

Soyez assuré que je reste attentif à l'évolution de ce dossier et que je tiendrai compte de vos revendications dans le cadre de mon travail parlementaire.

D'autre part, je tenais à vous remercier pour les deux livres souvenirs sur l'Union des Jeunes pour le Progrès. Que de bons souvenirs des congrès de Strasbourg en 1969 et de Caen en janvier 1973 !

Vous réitérant mes remerciements et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes cordiales salutations.

Bien à toi
JL Reitzer
Jean-Luc REITZER
Député du Haut-Rhin

Jean – Luc REITZER
Député du Haut-Rhin

Altkirch, le 25 juin 2019



Monsieur Charles de Courson
Député de la Marne
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Réf. à rappeler dans toute correspondance :
N/Réf : 06/19/MB/09

Monsieur le Député, *Mr Charles,*

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par les propriétaires bailleurs dans le cas où leurs locataires se retrouvent en situation de surendettement.

En effet, Monsieur Spéry, Président du cercle des propriétaires et copropriétaires du Pays de Saint-Louis, dans ma circonscription, m'a alerté sur la situation de ces nombreux propriétaires bailleurs dépouillés parfois de plusieurs dizaines de milliers d'euros, sans aucune possibilité de recours.

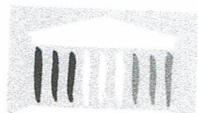
Sensible à cette problématique qui touche des centaines de propriétaires en France et partageant les analyses du cercle des propriétaires, je me fais le relais de leurs revendications.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport de notre collègue Mickaël NOGAL qui vise à protéger davantage les propriétaires.

Alors que ses 37 mesures proposent d'améliorer les relations entre les propriétaires et les locataires, le cercle des propriétaires préconise également de créer une obligation de remboursement de 50€ mensuel minimum pour sensibiliser le locataire.

Aussi, pour faire face à cette situation qui a trop duré, je suis convaincu que nous devons renforcer les droits des propriétaires et mettre en place un cadre légal permettant à ces derniers d'avoir des garanties de paiement des loyers pendant toute la durée du bail.

Ayant déjà rencontré plusieurs députés et collaborateurs afin de trouver des solutions pérennes pour ces propriétaires, Monsieur Spéry sollicite une réunion de travail avec les représentants de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers, un responsable de la banque de France, de la CAF et d'un conseiller du Ministre chargé de la ville et du logement.



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Pour faire suite à sa demande, je vous serais reconnaissant de bien vouloir envisager, en votre qualité de Président du groupe d'études sur le surendettement, l'organisation d'une réunion de travail sur ce sujet.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez aux sollicitations de Monsieur Spéry et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Député, Cher collègue, en l'expression de mes cordiales salutations.

Merci pour ton attention.

Jean-Luc REITZER
Député du Haut-Rhin